webdental formation

odpc N° 7485

Référence DPC : 74852325005

PRATIQUES CLINIQUES

LES MALADIES PARODONTALES

Diagnostic et traitements non chirurgicaux

FORMAT
100% e-learning - Programme Intégré
Votre formation intégralement en ligne : connectez-vous quand vous voulez et d'où vous voulez pendant 11 semaines. Formation asynchrone.

DURÉE
12 heures
4 heures d'évaluation professionnelle des pratiques et 8 heures de formation à distance.

TARIF
~~1300€~~
100% pris en charge
(sous réserve de la disponibilité de vos droits)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Mettre à jour ses connaissances sur les maladies parodontales en fonction des données scientifiques actuelles.
- Établir le diagnostic à partir d'outils diagnostiques simples, connaître et utiliser avec pertinence les examens complémentaires.
- Connaître les enjeux thérapeutiques et établir un plan de traitement parodontal raisonné fondé sur les preuves scientifiques.
- Motiver son patient dans le plan de traitement parodontal.
- Savoir mettre en place une stratégie efficace de suivi parodontal avec notamment une coopération efficace du patient.

Résumé de la formation

En France, près d'un patient adulte sur deux est susceptible de souffrir d'une parodontite.

Les dernières données épidémiologiques indiquent que 10% de la population mondiale présente une forme sévère de parodontite. Pourtant, les traitements parodontaux n'ont jamais été aussi efficaces puisque les résultats à long terme des études montrent que le nombre de dents perdues chez les patients traités pour leur parodontite, et régulièrement suivis en maintenance, est extrêmement faible.

Ainsi, le praticien doit savoir diagnostiquer le plus précocement possible les maladies parodontales, dès le premier entretien médical avec son patient à l'aide d'outils diagnostiques simples et d'examens complémentaires.

INTERVENANTE

Dr Julie LAMURE

- Chirurgien-dentiste libéral à Mougins
- Docteur en Sciences de l'Université de Nice-Sophia Antipolis
- Parodontiste et implantologiste exclusive
- CES de chirurgie dentaire : Odontologie Chirurgicale

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Formation à destination des chirurgiens-dentistes :

- Libéraux
- Salariés en centres de santé
- Salariés des établissements de santé et /ou des établissements médico-sociaux

Formation à destination des praticiens selon la spécialité :

- Omnipratique

Modalités pratiques

Plateforme de formation accessible 24/24

Pour une utilisation optimale de la plateforme, nous vous recommandons de vous y connecter depuis le navigateur Google Chrome ou Mozilla Firefox (à jour). Nous préconisons également une connexion internet adéquate au suivi d'une formation en ligne.

Inscriptions en ligne

www.webdental-formation.com ➜ S'inscrire

Contact

- Tél. : 01 84 80 34 80 (du lundi au dimanche)
- Mail : formation@webdental.fr
- Formulaire en ligne : www.webdental-formation.com/contact

Besoins ou attentes spécifiques nous permettant d'adapter notre prestation à votre situation sur le plan pédagogique, matériel, technique ou humain ?

01 76 31 10 80 accessibilite@webdental.fr

Prise en charge

Formation 100% prise en charge par l'ANDPC sous réserve que le praticien :

- soit libéral et / ou salarié d'un centre de santé conventionné exerçant en France métropolitaine ou dans les DOM,
- dispose du nombre d'heures nécessaire dans son crédit DPC (18 heures par an, à consulter sur agencedpc.fr),
- soit inscrit à la formation auprès de Webdental Formation,
- soit inscrit à la formation auprès de l'ANDPC,
- suive l'intégralité du parcours de formation durant la session choisie

Pour les autres financements (FIF PL ou OPCO), consulter un conseiller formation pour connaître les conditions de prise en charge.

Modalités d'évaluation

En début de formation :

Les participants sont invités à remplir une grille d'audit afin d'analyser leurs pratiques professionnelles. Ils choisiront 10 dossiers cliniques pour lesquels ils ont diagnostiqué une maladie parodontale. À partir de leurs résultats, ils recevront un plan d'actions individualisé et formalisé qui leur permettra d'identifier les actions d'amélioration à mettre en place.

En fin de formation :

Une auto-évaluation finale est à remplir en comparaison à l'auto-évaluation remplie en début de formation. Ceci permettra aux participants d'identifier la modification de leur pratique professionnelle en fonction des recommandations de bonnes pratiques.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Diaporama de formation sous format vidéo
- Grilles d'audit clinique à remplir
- Articles bibliographiques à lire et télécharger
- Activités pédagogiques sous forme de quizz

Méthode et déroulé pédagogique

ÉVALUATION

Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) - 1er tour

Le praticien est invité à rechercher et analyser 10 de ses dossiers patients pour lesquels il a diagnostiqué une maladie parodontale, grâce à une grille d'audit. Il doit ensuite répondre à un questionnaire d'évaluation de ses pratiques. En fonction des résultats d'une première évaluation, le praticien recevra un plan d'actions individualisé et formalisé et sera invité à mettre en place des actions d'amélioration concrètes, faisables, organisées dans le temps et suivies. Il devra notamment en suivre les différents modules de formation continue qui lui sont proposés après cette première évaluation.
L'impact de ces actions sera évalué par une nouvelle mesure des écarts entre la pratique réelle observée et la pratique attendue ou recommandée, selon les mêmes critères d'évaluation.

MODULE 1

Les maladies parodontales : définitions, épidémiologie, éthiopathogénie, diagnostic

- Définir les maladies parodontales
- Connaître les épidémiologies et mieux en comprendre leurs origines
- Identifier les facteurs de risque associés aux maladies parodontales et leurs incidences sur l'état de santé général
- Établir le diagnostic des maladies parodontales à partir d'outils diagnostiques simples à utiliser et connaître la pertinence de ces examens complémentaires (examens radiologiques, tests microbiens…)

MODULE 2

Le pronostic, les facteurs de risques, la nouvelle classification des maladies parodontales

Évaluer le pronostic des dents compromises par les maladies parodontales afin d'exploiter le potentiel de cicatrisation et de maintien de ces dents sur l'arcade

MODULE 3.1

Plan de traitement : objectifs, moyens et perspectives

- Établir un plan de traitement raisonné des maladies parodontales en accord avec les données scientifiques actuelles
- Maîtriser la thérapeutique non-chirurgicale (ultrasons, curettes, agents adjuvants et maîtrise des prescriptions antibiotiques…)
- Connaître les indications et les protocoles des thérapeutiques chirurgicales (lambeaux d'assainissements, chirurgie de régénération parodontale…)

MODULE 3.2

La thérapeutique de soutien : suivi parodontal et mise en place au cabinet, motivation du patient

- Comprendre la nécessité du suivi des maladies parodontales afin d'éviter leurs récidive
- Utiliser un outil afin de définir facilement les fréquences des visites de suivi parodontal
- Appréhender l'annonce et utiliser des outils de motivation des patients afin de réaliser le plan de traitement parodontal
- Prendre en compte le temps de chaque étape du protocole afin d'améliorer sa mise en place au cabinet.

MODULE 4

Détailler étape par étape la chronologie du plan de traitement parodontal à partir de situations cliniques réelles

Savoir proposer un plan de traitement parodontal dans une situation clinique réelle

MODULE 5

Diabète et parodontite

- Connaître les interactions existantes entre ces deux pathologies
- Savoir adapter les stratégies thérapeutiques pour le patient diabétique
- Connaître les nouvelles modalités de prise en charge par l'Assurance Maladie concernant les maladies parodontales chez le patient diabétique de type 2

MODULE 6

Mettre en place l'éducation à la santé orale au cabinet

- Importance de l'éducation du patient à l'hygiène orale (notamment rôle assuré par l'assistant(e) dentaire)
- Rappel sur la plaque dentaire, les habitudes alimentaires, les impacts de l'état de santé général du patient sur sa flore buccale
- Les outils de l'hygiène orale : définition et efficacité
- Fréquence, choix et méthode d'utilisation des outils d'hygiène orale en fonction des situations cliniques
- Communication et devis

ÉVALUATION

Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) - 2e tour

Le praticien est de nouveau invité à rechercher et analyser 10 nouveaux dossiers patients (postérieurs à la date de suivi du dernier module de formation continue) pour lesquels il a diagnostiqué une maladie parodontale, grâce à une grille d'audit. Puis, il répondra de nouveau à un questionnaire d'évaluation de ses pratiques pour mettre en place un plan d'actions avec des échéances pour améliorer ses pratiques.

Questionnaire de satisfaction de fin de formation

Modalités de validation

La formation est validée lorsque le participant l'a suivie dans sa totalité durant sa session.

Les certificats de fin de formation seront automatiquement envoyés puis stockés dans l'espace personnel Webdental Formation des participants ayant terminé leur formation.